

ORGANISME DE FORMATION

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

Formation Initiateur Fédéral de Tennis 2025 - 2026



La Ligue Grand Est de Tennis est une association régie par la loi de 1901, en charge de :

- Promouvoir, Organiser et Développer la pratique du tennis, du Padel, du Beach tennis et Pickleball dans la Région.
- Réunir les clubs affiliés, Encourager et Soutenir leurs efforts, et Coordonner leurs activités.

INITIATEUR FEDERAL DE TENNIS

Durée et cadre de la formation :

Cadre de formation de l'initiateur fédéral de tennis					
Dates	Modalités de formation	Contenus	Durées		
Du 25 au 29 Août 2025	Formation en centre en présentiel	Bloc cadre réglementaire et sécurité	7h	35h	70h
		Bloc pédagogie, initiation 7-12 ans	28h		
	E-learning	Galaxie tennis	3h	5h	
		Protection des mineurs	2h		
A partir du 30 Août 2025 jusqu'au 30 Juin 2026	Stage en club	Encadrement de séances collectives jeunes en présence du tuteur sur le court	25h	30h	
		Participation aux animations sportives du club au sein d'une équipe	5h		

Centres de formation :

Les sites seront ouverts sous condition de 6 stagiaires minimum par site.

« Centre de Ligue Champagne », 83 avenue de l'Europe- 51100 REIMS

« Centre de Tennis de l'Aube », Rue Fernand Sastre- 10430 ROSIERES PRES TROYES

« Centre de Ligue Lorraine Sud », Route de l'Aviation- 54600 VILLERS LES NANCY

« Centre de Ligue Alsace », Rue Baden Powell- 67200 STRASBOURG

« Centre de Ligue Lorraine Nord », Rue du Stade- 57050 LONGEVILLE LES METZ

« Centre de Ligue de Haute Alsace », Rue Arthur Ashe- 68350 BRUNSTATT

Calendrier des inscriptions en ligne :

Date de démarrage des inscriptions:	4 Avril 2025
Clôture des inscriptions en ligne:	30 Juin 2025
Date limite retour des pièces justificatives:	4 Juillet 2025

STATUT des Initiateurs Fédéraux de Tennis

Les initiateurs fédéraux de tennis sont des membres licenciés des associations affiliées à la FFT qui participent, **à titre bénévole exclusivement**, à l'initiation des jeunes de l'école de tennis au **plus tard jusqu'à 19h**.

- **Âgé de 16 à 18 ans**, l'initiateur fédéral de tennis peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en présence **d'un responsable majeur* sur le site de pratique**.

***Le responsable majeur est :**

- un enseignant (initiateur fédéral, CQPET, DE ou DESJEPS) ;
- un dirigeant de l'association affiliée (président, secrétaire général ou trésorier).

- **Âgé de 18 ans révolus**, l'initiateur fédéral de tennis peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en autonomie.

L'activité de l'initiateur fédéral de tennis ne peut s'exercer qu'auprès de l'association affiliée dans laquelle il est licencié et/ou qui a transmis sa demande.

PREREQUIS EXIGES AVANT LA FORMATION

Le candidat à la formation d'initiateur fédéral de tennis doit être **au plus tard en date du 18 août 2025** :

1- Titulaire du diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Lien à télécharger : [2025-EQUIVALENCES PSC oct 2024.pdf](#)

2- Agé de 15 ans révolus

3- Titulaire de sa licence de l'année sportive en cours

4- Détenteur d'un certificat médical de non contre – indication à la pratique et à l'encadrement du tennis.

Modèle à télécharger : [Certificat médical IFT Légal.pdf](#)

5- Il n'est pas obligatoirement classé, mais doit posséder un niveau de pratique du tennis suffisant pour prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée.

6- **“Lettre d'inscription”**, qui est une demande écrite du candidat, présentée et signée par le président de l'association affiliée, adresser à la ligue.

Elle comprend l'engagement formel du candidat de n'exercer son activité qu'auprès des licenciés jeunes dans le cadre de l'école de tennis.

Modèle à télécharger : [Lettre d'inscription IFT Formation.pdf](#)

Cas particulier d'un mineur :

-Joindre une **“ Une autorisation parentale d'entrée en formation ”** autorisant le mineur à entrer en formation.

Modèle à télécharger : [Autorisation des représentants légaux \(mineurs\) IFT Formation.pdf](#)

LE PROCESSUS DE FORMATION

Le candidat est convoqué par l'organisme de formation de ligue pour effectuer un stage en centre de formation **d'une semaine du 25 au 29 Août 2025**, dirigé par un formateur titulaire d'un diplôme d'Etat, désigné par l'organisme.

A l'issue de cette semaine de formation, l'initiateur stagiaire peut exercer une activité pédagogique (stage en club) supervisée par un tuteur enseignant diplômé du CQP Educateur Tennis (CQPET) ou d'un diplôme d'Etat mention « tennis » (DEJEPS ou DESJEPS), présent sur le court.

A défaut de tuteur diplômé présent dans les effectifs du club, et à titre exceptionnel, un initiateur fédéral **majeur** pourra exercer cette mission tutorale.

Le référentiel de la formation (contenu et durée), portant notamment sur les règles de sécurité, le comportement à adopter en présence d'un public mineur, la démarche et les outils pédagogiques, est déterminé par la commission fédérale emploi formation sur proposition de la DTN et de la direction de la formation.

La validation de la qualification d'initiateur fédéral est accordée ou non par le responsable de l'organisme de formation :

- **A l'issue de la participation complète à la semaine** de formation en présentiel ;
- **Après avoir validé les 5 heures de module** de e learning ;
- **A partir de 16 ans révolus ;**
- **Après avis favorable du président du club et du tuteur enseignant diplômé, à l'issue des 30 heures de stage en club.** (cf Formulaire enseignant validation de la formation).

COÛT DE LA FORMATION ET PRISE EN CHARGE

Coût de la formation

300 €

Pas de frais de dossier

Hébergement, restauration et déplacements à charge des stagiaires ou des clubs

Financement

. Financement par le Club

. Autofinancement

CONTACTS PRINCIPAUX

Responsable de l'Organisme de Formation:

Eric RAULIN - Tél : 06 36 48 21 51 - eric.raulin@fft.fr

Coordonnateur Pédagogique Tennis:

Benjamin KOSIR – Tél : 0658067407 – benjamin.kosir@fft.fr

Assistante Administrative et Financière de l'Organisme de Formation:

Nadine GONCALVES – Tél: 03 26 85 36 70 – formations.ligue.grandest@fft.fr

Reférent Handicap:

Emmanuel VERFAILLIE – Tél : 06 81 47 98 86 emmanuel.verfaillie@gmail.com

DEBOUCHE POSSIBLE

Suivre un CQP Educateur de Tennis, puis un DE JEPS Tennis pour encadrer à titre professionnel toutes les catégories.

INDICATEURS DE RESULTATS

	2024
Nombre de stagiaires	51
Abandons	0
Admis	46
Non admis	5
Taux de réussite	90%
Taux de satisfaction	92%

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Le lien url du questionnaire à transmettre à vos contacts est :

[INITIATEUR FEDERAL TENNIS - SAISON 2026](#)

Ouverture des inscriptions en ligne :

4 Avril 2025

Clôture des inscriptions en ligne :

30 Juin 2025

Date limite retour des pièces justificatives pour valider l'inscription :

4 Juillet 2025 à formations.ligue.grandest@fft.fr

Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

Tél. 03.83.67.60.10

Bureaux de Reims : 83 avenue de l'Europe – 51100 REIMS

Tél : 03 26 85 36 70 - formations.ligue.grandest@fft.fr

N° SIRET / 783 343 072 00048 - N° DECLARATION ACTIVITE / 41 54 02785 54

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

